

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS DU 23 SEPTEMBRE 2010**

Étaient Présents : Mlles FLORINA Jessica, LECOMTE Mélanie, MOYSE Manon, METIVIER Charlotte, MM BENAZET Basile, PROUX Eliott, PINEAU Basile, BONNET Samuel, BERTHELOT Clément, LANGLOIS Mehdi, ROBIN Maxime, HUET Léo.
Mmes CHAUVÉAU, DENECHAUD, MM. PROUX, FORTIN, KREMER.
MM. SOIRAT, BOURRI.

Excusés : Melle MOUSSEAU Louise, M. NEVEU Kévin

Absents : Mlles DESCHEREUX Melissa, PRIOU Félicie, MELON Marion, TURCAT Sarah, GAULT Ophélie, NEKRASAITE Vaïva, GOUSSARD Cynthia, DUROU Lisa, BERT Justine
MM. CESVRE Fabien, MAUXION Théo, JOUSSELIN Thomas, THONNEAU Clément.

.....

Préambule

Monsieur PROUX informe les conseillers présents que Madame DENECHAUD, nouvelle conseillère municipale présente ce jour, intègre l'équipe en charge du CME.

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Enfants du 23 juin 2010. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.
- 2) Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements.
 - Saint Joseph : BENAZET Basile
 - Martray : LECOMTE Mélanie
 - Prévert : PRIOU Félicie
 - Chavagnes : FLORINA Jessica
 - Joachim Du Bellay : GOUSSARD Cynthia
 - Ime de Véniers : Directement par courrier
- 3) Résultat de la consultation réalisée dans le cadre de l'aménagement du skate park (rappel de la réunion du 9 septembre 2010)
 - Différentes entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour le skate park.
 - Ces entreprises ont ensuite été notées par rapport aux critères choisis par le CME.
 - La société 3R a finalement été retenue

Monsieur PROUX informe les conseillers que la Municipalité a passé commande pour l'ensemble des modules demandés (2 quarts lanceurs, 1 fun Box, 1 barre de slide ronde, 1 barre de slide carré, 1 double marche, des assis-debout). Viendront s'ajouter des panneaux d'informations pour les règles d'utilisation.

L'installation des modules devrait se faire avant les vacances de la Toussaint. Il sera possible d'assister à la pose et d'utiliser le skate park avant son inauguration prévue le 6 novembre 2010.

Afin de communiquer sur la création du skate park auprès des élèves, le constructeur devrait réaliser prochainement des affiches et des tracts. Sur celles-ci, les conseillers souhaiteraient que les informations suivantes soient mentionnées :

- Date d'ouverture et d'inauguration du skate park
- Photos ou dessins des modules
- Phrase d'accroche : « Nouveau à Loudun »
- Le logo du CME
- Le lieu d'implantation
- Prévoir de venir équipé pour la pratique

4. Préparation des élections et renouvellement des sièges

Un point est effectué avec les conseillers sortants afin de savoir s'ils désirent se présenter de nouveau aux élections du CME.

Les conseillers demandent s'ils peuvent aider à l'organisation du scrutin. M PROUX leur explique que cela dépendra de la volonté des chefs d'établissements de les libérer ou pas.

5. Communication sur le skate parc pour son fonctionnement sur l'année.

Il est rappelé aux conseillers que le skate parc doit « vivre » maintenant qu'il a été créé. Pour cela, ces derniers doivent communiquer dans leurs établissements scolaires pour inciter les jeunes à la pratique. Il peut s'avérer intéressant d'inviter des associations de rollers, skate ou BMX.

De plus, il faudra transmettre des informations sur le site Internet de la Municipalité et sur le journal municipal.

Ces points pourront être travaillés par la commission communication.

6. Questions diverses.

Il est proposé :

- Qu'en cas de démission des élus, les candidats arrivant en suivant sur les listes intègrent le Conseil Municipal des Enfants.
- Que les conseillers sortants non rééligibles volontaires puissent participer à des commissions en tant que "consultants", non élus.

Ces modifications devront être votées par le CME.

LA SEANCE EST LEVEE A 19H30